CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE VAUCLUSE
80, rue Marcel Demonque
AGROPARC - CS 60508
84908 AVIGNON Cedex 9
Tél. 04 32 44 89 30

Avignon, le 10 juin 2022

Le Président

à

Mesdames et Messieurs les Maires
et Présidents des collectivités et établissements publics affiliés au Centre de gestion de Vaucluse

PÔLE EMPLOI / CONCOURS
Affaire suivie par : Annie ORLHIAC
04 32 44 89 30
a.orlhiac@cdg84.fr

Circulaire n°22-48
Objet : Recrutement des secrétaires de mairies

Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents,

Face au constat partagé de la difficulté de recrutement des secrétaires de mairie au sein des communes de notre territoire et des prévisions à moyen terme de forts départs en retraite, le Centre de Gestion du Vaucluse souhaite se mobiliser et être en appui des collectivités.

Les secrétaires de mairie exercent des tâches essentielles à la vie communale et restent l'intermédiaire entre les élus et les administrés. Polyvalents, ces agents exercent une fonction d'assistance administrative, de conseil technique et juridique auprès du Maire et des élus des communes de toutes tailles, et ce, dans tous les domaines d'intervention.

La formation préalable à la prise de poste est aujourd'hui indispensable pour répondre à la spécificité de ce métier qui nécessite des compétences nombreuses.

Le Centre de Gestion accompagne les collectivités en leur proposant une réponse adaptée à leurs besoins. Un parcours de professionnalisation au métier de secrétaire de mairie va être proposé et sera élaboré sur mesure pour correspondre à la spécificité des missions exercées. Il se composera d'une partie théorique sur les différents domaines techniques à connaître (comptabilité, paie, état civil, urbanisme...) et d'autre part, une période d'immersion ou de tuilage mise en place au sein des collectivités qui en formuleront la demande.

Les participants pourront venir d'horizons divers :

- agents contractuels ou titulaires ciblés dans leurs effectifs par les collectivités,
- agents remplaçants et expérimentés issus du service de remplacement du CDG,
- étudiants diplômés et demandeurs d'emploi sélectionnés sur des critères de qualification et de motivation par le CDG et les agences de Pôle Emploi.

La mise en place de ce dispositif est prévue pour le deuxième semestre de l'année en cours.

Si ce projet intéresse l'un de vos agents contractuel ou titulaire, vous pouvez contacter le CDG pour obtenir plus de renseignements par téléphone au 04.32.44.49.30 ou par mail aux adresses suivantes :

a.orlhiac@cdg84.fr

c.parducci@cdg84.fr

Le Centre de Gestion reste à votre disposition pour échanger avec votre collectivité sur vos attentes afin de trouver une solution adaptée à vos besoins.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Maurice CHABERT